



Institut Régional du Travail Social  
Provence - Alpes - Côte d'Azur - Corse

# Certificat de Qualification aux Fonctions de Moniteur d'Atelier Deuxième classe

C.Q.F.M.A.  
2011/2012

*Offre complémentaire 2011 au CQFMA :  
module de soutien aux savoirs de base  
(100 heures)*

Cette plaquette peut être actualisée d'informations complémentaires tout au long de la période d'inscription. Par conséquent, nous vous invitons à la consulter régulièrement sur notre site Internet ([www.irts-pacacorse.com](http://www.irts-pacacorse.com)).

Date mise à jour : Juin 2011

# SOMMAIRE

## *Formation CQFMA*

- × Cadre réglementaire de la formation ..... 4
- × La profession de Moniteur d'Atelier..... 4
- × Objectifs et attendus de la formation..... 5
- × Conditions d'admission ..... 6
- × Durée, planification et coût de la formation ..... 6
- × Certification..... 7

## *Module complémentaire "Soutien aux savoirs de base"*

- × Présentation du module ..... 9
- × Conditions et coût du module..... 9
- × Procédure et dossier d'inscription..... 10 à 15
  - fiche d'inscription ..... p. 11
  - attestation éventuelle de l'employeur ..... p. 12
  - attestation éventuelle du terrain de stage ..... p. 13
  - attestation sur l'honneur du candidat ..... p. 14
  - attestation sur l'honneur du garant ..... p. 15

# Formation au Certificat de Qualification aux Fonctions de Moniteur d'Atelier

## Cadre réglementaire de la formation

La formation de Moniteur d'Atelier est réglementée par l'arrêté interministériel du 09 avril 1987 au préparé au Certificat de Qualification aux Fonctions de Moniteur d'Atelier de deuxième classe (CQFMA).

Dispensée par l'I.R.T.S PACA et CORSE, elle s'appuie, au travers de champs professionnels communs aux formations en travail social, sur une pédagogie de l'alternance dynamique, qui articule savoirs théoriques, pratiques dans une dimension transversale du métier.

Tout au long du parcours de formation, la mobilisation de professionnels en exercice sur des espaces pédagogiques diversifiés permet de questionner le processus de professionnalisation des stagiaires.

Au niveau national, les référentiels relatifs au CQFMA sont à l'étude afin que cette certification soit reconnue par la Commission Paritaire Nationale de l'Emploi (CPNE) et inscrite au Répertoire National des Certifications Professionnelles. Le Diplôme d'Etat d'Educateur Technique Spécialisé (DEETS) ayant été réformé en 2009, l'IRTS PACA et Corse a fait le choix de réorganiser la formation au CQFMA en quatre « domaines de compétences », dans la perspective de faciliter l'accès des Moniteurs d'Atelier à la formation au DEETS.

## La profession de Moniteur d'Atelier

D'une façon générique, le Moniteur d'Atelier exerce son activité dans des Etablissements spécialisés d'Aide par le Travail (ESAT), où il a la responsabilité d'une équipe de travailleurs handicapés au sein d'un atelier.

Mais il peut également exercer son métier dans d'autres structures telles que : les entreprises d'insertion, les Foyers de Vie, les Centres d'Hébergement et de Réadaptation Sociale (CHRS), les Maisons d'Accueil Spécialisées, les Centres de Post-Cure, les Maisons d'Enfants à Caractère Social.

Au travers de ces ateliers, il s'inscrit dans une équipe pluridisciplinaire et une démarche de projet (pédagogique, institutionnel et individualisé).

Ses compétences lui permettent de :

- Conduire des activités de production et d'apprentissage,
- Mettre en œuvre des actions socio-éducatives visant la promotion et l'insertion des personnes,
- Développer des savoirs en direction des personnes accompagnées.

## Objectifs et attendus de la formation

Les objectifs et modalités pédagogiques visent à accompagner le processus de professionnalisation du stagiaire, en soutenant ses capacités à analyser et se positionner au sein d'un cadre d'intervention, à développer savoirs et capacités, en situation, à questionner son rôle et sa fonction au sein d'une institution.

### Objectifs centrés sur la fonction :

- savoir promouvoir, gérer et évaluer la dimension technique, ergonomique, économique de la production au regard de la population accueillie,
- savoir mettre en œuvre des actions d'insertion par l'économie et d'accompagnement social,
- mobiliser des connaissances à propos des handicaps et des situations de difficulté sociale/économique,
- savoir mettre en œuvre une pédagogie spécialisée et interactive,
- savoir favoriser les capacités d'expression et d'initiatives des personnes.

### Objectifs centrés sur le stagiaire :

- savoir rendre compte de ses pratiques et de son positionnement,
- savoir communiquer et travailler en équipe,
- savoir prendre du recul par rapport aux situations et les analyser,
- savoir évaluer ses actions,
- savoir faire des liens entre son action en atelier, le projet institutionnel et le contrat de service mis en place pour chaque personne accueillie,
- être au fait du cadre législatif et réglementaire de son action.

| Référentiel de compétences  | Référentiel de formation (320 heures)   |
|---|---|
| <i>Domaines de compétences</i>  | <i>Domaines de formation</i>  |
| DC 1 : Accompagnement social et éducatif spécialisé   | DF 1 : Accompagnement social et éducatif spécialisé<br>(100 heures)   |
| DC 2 : Participer à la mise en œuvre d'un projet éducatif et technique spécialisé<br>DC2.1 : Organisation de l'environnement d'apprentissage et de production<br>DC2.2 : Conduite et évaluation d'un parcours de formation et d'insertion | DF 2 : Organisation de l'environnement d'apprentissage et de production<br>(120 heures)                       |
| DC3 : Communication professionnelle   | DF3 : Travail en équipe pluriprofessionnelle<br>(50 heures)   |
| DC4 : Implication dans les dynamiques partenariales, institutionnelles, interinstitutionnelles<br>DC4.1 : Dynamiques institutionnelles<br>DC4.2 : Partenariat et réseau   | DF4 : Implication dans les dynamiques partenariales, institutionnelles, interinstitutionnelles<br>(50 heures) |

## Conditions d'admission

La formation au CQFMA est accessible aux candidats :

- En situation d'emploi (en poste de Moniteur d'Atelier),
- En situation d'alternance (Contrat de Professionnalisation),
- En voie directe (pour les Demandeurs d'emploi). Pour cette voie d'accès, les candidats devront fournir une attestation de stage Long en situation d'emploi de Moniteur d'Atelier pour la durée de la formation (20 semaines de stage) et justifier d'une formation, d'un titre professionnel ou d'un diplôme de niveau V (CAP, BEP...).

## Durée, planification et coût de la formation

Formation théorique (hors certification) : 320 heures

Formation pratique :

- Pour les salariés : 35 heures de stage découverte hors terrain employeur
- Pour les demandeurs d'emploi : 770 heures (700h stage professionnel et 70h stage découverte)

### Planification prévisionnelle de la formation :

|                 | Formation théorique<br><i>Pour tous</i>                             | Formation pratique<br><i>Pour les Salariés</i>                      | Formation pratique<br><i>Pour les Demandeurs<br/>d'Emploi (DE)</i>   |
|-----------------|---|---|--|
| <b>2011</b>     | <b>105 heures</b>   |   | <b>350 heures</b>  |
| <i>Octobre</i>  | <i>35 h</i>   |   | <i>10 semaines de<br/>stage professionnel<br/>de sept. à déc.</i>  |
| <i>Novembre</i> | <i>35 h</i>   |   |  |
| <i>Décembre</i> | <i>35 h</i>   |   |  |
| <b>2012</b>     | <b>215 heures</b>   | <b>35 heures</b>  | <b>420 heures</b>  |
| <i>Janvier</i>  | <i>70 h</i>   | <i>1 semaine de stage<br/>découverte hors<br/>terrain employeur</i> | <i>10 semaines de<br/>stage professionnel<br/>de janvier à juin<br/>+ 2 semaines de<br/>stage découverte<br/>de janvier à mars</i> |
| <i>Février</i>  | <i>35 h</i>   |   |  |
| <i>Mars</i>     | <i>35 h</i>   |   |  |
| <i>Avril</i>    | <i>35 h</i>   |   |  |
| <i>Mai</i>      | <i>35 h</i>   |   |  |
| <i>Juin</i>     | <i>35 h</i>   |   |  |
| <i>Juillet</i>  | <i>Certification</i>  |   |  |
| <b>TOTAL</b>    | <b>320 heures</b>   | <b>35 heures</b>  | <b>770 heures</b>  |
|                 | <i>Soit 355 heures pour les salariés et 1190 heures pour les DE</i> |   |  |

**Coût prévisionnel de la formation (tarif 2011) : 3 680 €**

*Nous vous rappelons que toute année de formation commencée est due.*

**Lieu prévisionnel : 20 boulevard des Salyens, 13008 Marseille**

## Certification

Les épreuves de certification sont au nombre de quatre ; elles sont associées aux différents Domaines de Compétences et de Formation et sont compensables entre elles :

↔ DC 3 / DC4 : 2 épreuves écrites en cours de formation.

↔ DC1 / DC2 : 2 épreuves orales en fin de formation.

Chaque épreuve, notée sur 20, a un coefficient spécifique. Le résultat de chaque épreuve est ramené à une note globale

Pour valider le CQFMA, chaque candidat doit justifier d'une note finale moyenne supérieure ou égale à 10/20.

L'ensemble des épreuves, conformément au Référentiel de Certification, vise à :

- Questionner le candidat sur sa pratique, son positionnement professionnel et ses capacités d'analyse ;
- Vérifier et valider les compétences propres à l'exercice du métier de Moniteur d'Atelier, acquises en formation et mobilisées sur le terrain.

Un protocole de certification présentant la nature, les attendus des épreuves et leurs modalités, est remis à chaque stagiaire en début de formation.

Module complémentaire

« Soutien aux savoirs de base »

## Présentation du module de 100 heures

Dans la perspective de soutenir et favoriser la démarche de professionnalisation des stagiaires vers le CQFMA, ce module complémentaire et optionnel s'inscrit en appui et articulation forte des 320 heures de formation qu'il ponctue, soutien et affine.

En lien direct avec un secteur d'intervention, une pratique professionnelle, les attendus du module permettent de revisiter des savoirs de base, nécessaires et mobilisés durant le processus de formation, facilitent l'élaboration et la production des écrits professionnels et de certification, renforcent l'appropriation d'une parole professionnelle adaptée (référée, argumentée).

Afin d'accompagner les stagiaires et de répondre aux besoins et constats repérés avec et auprès des professionnels du secteur (stagiaires, employeurs), ce module « soutien aux savoirs de base », d'une durée de 100 heures, se déroule en amont et pendant la formation au CQFMA, selon les temporalités et les contenus suivants :

| Septembre 2011  | Janvier-Juin 2012   |
|---|---|
| <b>(60 heures)</b><br>↳ 30h <b>Expression écrite et orale</b> ,<br>* <i>Atelier d'écriture, multimédia</i><br>* <i>Communication écrite et orale</i><br>* <i>Initiation à la bureautique</i><br>* <i>Recherche terrain, travail de groupe thématique (FOAD)</i><br>↳ 30h <b>Documentation, recherche</b><br>* <i>Atelier technique et veille documentaire</i><br>* <i>Veille professionnelle, outils de lecture</i> | <b>(40 heures)</b><br>↳ 20h <b>Travail en équipe et cadre réglementaire, identité professionnelle, connaissance du secteur</b><br>* <i>Travail collectif, enquête ...</i><br>↳ 20h <b>Accompagnement et professionnalisation</b><br>* <i>Écrits professionnel et oraux de certification</i> |
| <b>100 HEURES SUR 2011/2012</b>   |   |

## Conditions et coût du module

Ce module est accessible à tout stagiaire inscrit en formation au CQFMA.

**Coût prévisionnel du module : 1 450 €**

*Nous vous rappelons que toute année commencée est due.*

**Action spécifique UNIFAF 2011 :**

*Pour les salariés de niveau V (BEP, CAP), V bis (certificat de formation professionnelle) ou VI (sans qualification) dont l'employeur cotise à l'OPCA (organisme paritaire agréé appelé aussi « fonds formation ») UNIFAF, les frais pédagogiques relatifs à ce module sont pris en charge par UNIFAF, dans le cadre du Fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels.*

## Procédure et dossier d'inscription

**ENTRE LE 2 JANVIER 2011 ET LE 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE 2011**

*Aucune inscription ni dossier ne seront acceptés après cette date.*

1 - **S'inscrire sur notre site Internet** [www.irts-pacacorse.com](http://www.irts-pacacorse.com), rubrique « inscriptions ». *Conserver précieusement le code Candidat qui vous sera attribué, il vous donnera accès à votre espace personnel sur lequel vous pourrez suivre les informations liées à votre candidature.*

2 - **Envoyer un dossier complet à l'adresse suivante :**

IRTS PACA et Corse  
Service Communication et Scolarité  
20 boulevard des Salyens  
13267 MARSEILLE CEDEX 08

**Liste des pièces à fournir :**

- Fiche d'inscription ci-jointe.
- Lettre manuscrite de motivation argumentée, d'une page minimum, accompagnée d'un CV détaillé mettant en avant les expériences et les savoirs professionnels.
- Photocopie de la carte d'identité (recto-verso).
- 3 photos dont une collée sur la fiche de candidature (inscrire nom et prénom au dos)
- 2 enveloppes timbrées au tarif en vigueur aux nom et adresse du candidat.
- 1 grande enveloppe timbrée au tarif en vigueur aux nom et adresse du candidat.

**Pièces complémentaires pour les salariés :**

- Autorisation de l'employeur à suivre la formation.
- Attestation de l'employeur et certificat de travail précisant la fonction occupée et la technique développée au sein de l'atelier.
- Attestation de prise en charge financière (individuelle, professionnelle ou autres...).

**Pièces complémentaires dans le cas d'un financement personnel :**

- Attestation sur l'honneur du candidat relative à la prise en charge du financement (Cf. doc joint).
- Attestation sur l'honneur d'une personne se portant garante (Cf. doc joint)
- Un premier chèque d'acompte de 250 €.

I.R.T.S. P.A.C.A. et Corse  
20 Bd des Salyens BP 133  
13267 MARSEILLE cedex 08

Photo  
obligatoire

## FICHE D'INSCRIPTION

### Inscription (merci de cocher) :

CQFMA (3680 euros)   
Module de soutien aux savoirs de base (1450 euros)

Total du coût                      3680 euros                       5130 euros

### Coordonnées

NOM : .....

Prénom : .....

NOM MARITAL : .....

N° de dossier internet : I \_ \_ \_ \_

Date et lieu de naissance : .....

Situation de Famille : ..... Nationalité : .....

Adresse : .....

Tél. : .....

### Établissement employeur siège social:

Nom et adresse : .....

Tél. : .....

### Lieu d'exercice professionnel si différent de l'établissement employeur :

Tel : .....

Diplômes professionnels : .....

Niveau de scolarité : .....

Date d'entrée en fonction en qualité de Moniteur d'atelier : .....

Technique pratiquée dans votre atelier : .....

Quel est le fond d'assurance formation (F.A.F.) auquel adhère votre établissement ?

.....

## ATTESTATION DE L'EMPLOYEUR À LA FORMATION EN COURS D'EMPLOI DE MONITEUR D'ATELIER

Je soussigné(e), (Nom - prénom) .....

Fonction : .....

déclare avoir pris connaissance de la candidature de :

**Mme - Mlle - Mr.**

exerçant la fonction de Moniteur d'Atelier dans mon établissement depuis le : .....

Préciser la technique de l'atelier : .....

**dans le cadre d'un :**

Contrat à Durée Indéterminée

Contrat à Durée Déterminée

date de début de contrat : .....date de fin de contrat : .....

Autre : précisez la nature du contrat .....

**Cochez votre O.P.C.A. :**

Uniformation

Unifaf

Agefos

Formahp

Fongecif

ANFH

Autres (préciser le ou les différents

financeurs).....

**Prise en charge des frais de formation :**

| Pour le CQFMA  | Pour le module<br>« soutien aux savoirs de base » (sinon, rayer)   |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> C.I.F<br><input type="checkbox"/> Plan de formation<br><input type="checkbox"/> Budget établissement<br><input type="checkbox"/> Autres (préciser le ou les différents financeurs)<br>..... | <input type="checkbox"/> C.I.F<br><input type="checkbox"/> Plan de formation<br><input type="checkbox"/> Budget établissement<br><input type="checkbox"/> Autres (préciser le ou les différents financeurs)<br>..... |

**OBSERVATIONS ÉVENTUELLES :** .....

Cachet de l'établissement et  
signature :

Fait à

le

I.R.T.S. P.A.C.A. et Corse  
20 Bd des Salyens BP 133 - 13267 MARSEILLE cedex 08  
☎ 04-91-76-92-00

## ATTESTATION DU TERRAIN DE STAGE À LA FORMATION DE MONITEUR D'ATELIER

Je soussigné(e), (Nom - prénom) .....

Fonction : .....

déclare avoir pris connaissance de la candidature de :

**Mme - Mlle - Mr.**

exerçant la fonction de Moniteur d'Atelier dans mon établissement depuis le  
:.....

Préciser la technique de l'atelier :

.....

**dans le cadre d'un :**

Stage :

date de début de contrat : .....date de fin de contrat :.....

**OBSERVATIONS ÉVENTUELLES :**

.....

Cachet du terrain de stage et  
signature :

Fait à                      le

## ATTESTATION SUR L'HONNEUR DU CANDIDAT

Je soussigné(e)

Nom:.....

Prénom : .....

Nom de jeune fille pour les femmes mariées : .....

demeurant : .....

Code postal.....Ville.....

Déclare sur l'honneur avoir pris connaissance des modalités de paiement concernant la formation de **Moniteur d'atelier**.

Je confirme prendre en charge personnellement la totalité du coût de la formation et joins les chèques demandés.

Délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à ....., le.....

Signature :

## ATTESTATION SUR L'HONNEUR DU GARANT

Je soussigné(e)

Nom:.....

Prénom : .....

Nom de jeune fille pour les femmes mariées : .....

demeurant : .....

Code postal..... Ville.....

Déclare sur l'honneur avoir pris connaissance des modalités de paiement concernant la formation de **Moniteur d'atelier**.

a laquelle est inscrit(e) M./ Mlle / Mme .....

Je confirme me porter garant(e) de la prise en charge de la totalité du coût de la formation.

Délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à ....., le.....

Signature :